



PROJET VÉLO VANDOEUVRE

PRÉSENTATION ET PRÉPARATION
ANNÉE 2021-2022

Didier Laurency
CPC-EPS

PROGRAMME DU JOUR :

- Des origines du projet aux classes retenues. Les principaux objectifs.
- Liens avec les programmes et les principaux points de la législation (liée aux activités cyclistes, sur la route).
- Savoir faire du vélo à l'école : pourquoi ? Comment ?
- Un projet interdisciplinaire.
- L'encadrement du projet – les partenaires.
- Les agréments.
- L'APER
- Les sorties vélos en-dehors de l'école
 -  => Une sortie à vélo : vers le collège Callot (mise en pratique)
- Le calendrier des interventions et des sorties.
- Savoir rouler à vélo (SRAV) et des ressources pour les classes.
- Les projets ... et pour finir l'année ?



DES ORIGINES DU PROJET AUX CLASSES RETENUES.

- Rencontres et réunions Mairie de Vandoeuvre, service des sports, IEN et CPC pour mettre en place une dynamique autour de la pratique du vélo : encourager les déplacements éco-citoyens, favoriser des trajets école/domicile ou domicile / collège alliant pratique sportive (la santé) et la sécurité, lier l'APER (Attestation de Première Sécurité à la Route), l'EPS et l'interdisciplinarité.
- La liaison cycle 3 avec les collèges Callot (des difficultés dans certains transports en bus et le projet particulier s'annonçant autour du vélo pour le collège Callot).
- Une volonté de développer la pratique du vélo sur la ville et la Métropole, un fort investissement de la ville et de ses partenaires.
- L'octroi de subventions PDASR pour participer à l'achat de matériel pour la circonscription et pour financer les interventions avec le VTT Fun Club de Villers.

- Puis, des conventions de partenariat ont été signées ; **une entre la ville, la DSDEN et l'USEP et l'autre entre la ville et le club de VTT**, retenu comme partenaire de l'action.



- On y retrouve notamment : *« la place du cyclisme à l'école est renforcée par différentes circulaires et programmes ministériels , cela concourt à l'épanouissement et à la réussite des élèves en lien avec les enjeux sociétaux ».*
- Un cadrage rappelle le fonctionnement de la diffusion de documents pédagogiques, des formations, de la mise à disposition d'équipements et de moyens humains, la place et le rôle de tous les intervenants dans le projet.

Un modèle de [projet pédagogique](#) a été envoyé aux écoles et classes de CM2 ou CM1/CM2 concernées pour l'année 2021-2022. Celui-ci était accompagné d'une proposition de programmation des séances dans l'année. Le projet a été discuté, échangé à différents moments et notamment en équipe d'école.

Voici les classes qui ont été retenues : **8 classes (avec des élèves ULIS) – 180 élèves environ :**

Enseignants	Ecole	Classe - effectifs	Demi-journée en lien avec les intervenants VTT Fun Club
Véronique <u>Dollat</u>	Ecole Jean Macé	30 CM2	Lundi après-midi
Anne-France Dalle- <u>Wysocki</u>		22 CM1 - 4 CM2	
Vérane Piquet N'Dour		12 ULIS	
Laurent <u>Batt</u>	Ecole Paul Bert	7 CM1 - 18 CM2	Lundi matin
Tatiana <u>Mazouz</u>		8 CM1 – 18 CM2	
Jean-Christophe <u>Habault</u> et Alexandra Tain (mi-temps, avec Madame Tain les jeudis)	Ecole Jules Ferry	7 CM1 -17 CM2	Jeudi matin
Nicolas Quignon	Ecole Europe Nations	19 CM1	Jeudi après-midi
Fabrice Lada		21 CM2	
Vincent Barrois	Ecole de <u>Brabois</u>	21 CM2	Jeudi matin

➤ **En fin d'année dernière :**

- Des rencontres ont eu lieu avec le premier intervenant du club, dans les écoles et les cours d'écoles : des premiers échanges sur la mise en œuvre ont eu lieu.

- Chacun s'est projeté sur cette année scolaire :
 - Les projets pédagogiques ont été validés.
 - Des enseignants ont proposé des programmations pour ce cycle EPS / APER
 - Les parents et collègues ont été associés au projet...et les élèves ?
 - Les échanges ont eu lieu avec les « nouveaux » intervenants du VTT Fun Club, les partenaires à l'échelle de la ville et du collège.

Et certains ont fait du vélo cet été !

LIENS AVEC LES PROGRAMMES ET LES PRINCIPAUX POINTS DE LA LÉGISLATION

- **Dans les programmes :**

- **Les attendus de fin de cycle 2** (Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015)

- Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé.
- Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent.

- **Au cycle 3 - Champ d'apprentissage 2 : Adapter ses déplacements à des environnements variés – attendus de fin de cycle 3 :**

- Réaliser, seul ou à plusieurs, un parcours dans plusieurs environnements inhabituels, en milieu naturel aménagé ou artificiel.
- Connaître et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement.
- Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème.

Compétences travaillées pendant le cycle	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève
<ul style="list-style-type: none"> - Conduire un déplacement sans appréhension et en toute sécurité. - Adapter son déplacement aux différents milieux. - Tenir compte du milieu et de ses évolutions (vent, eau, végétation etc.). - Gérer son effort pour pouvoir revenir au point de départ. - Aider l'autre. 	<p>Activité de roule et de glisse, activités nautiques, équitation, parcours d'orientation, parcours d'escalade, savoir nager, etc.</p>

Dans le **Socle Commun**, les cinq compétences travaillées en continuité durant les différents cycles :

- **Développer sa motricité** et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps
- S'approprier, par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils
- **Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités**
- Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière
- S'approprier une culture physique sportive et artistique.

QUELLES SONT LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS DES ÉLÈVES DANS LE CHAMP 2 ?

Comprendre l'enjeu de formation du CA 2 « Adapter ses déplacements à des environnements variés »
Les enjeux de formation : quels sont les problèmes que rencontre l'élève dans ce champ ?

Il s'agit de permettre à l'élève de savoir se déplacer à l'aide d'une motricité spécifique (apprendre à nager, courir en s'orientant, glisser, rouler, naviguer) dans un environnement nouveau, varié ainsi que d'apprendre à construire un projet de déplacement en utilisant pleinement ses ressources tout en le réalisant en sécurité pour être capable d'assurer son retour ou celui de son pair. La lecture du milieu ou de sa représentation cartographiée permet d'apprendre à la fois de prendre un risque calculé dans le choix de l'itinéraire et de respecter l'environnement naturel ou artificiel. La collaboration partagée entre pairs autour de la sécurité et de l'aide est une composante majeure de la pratique dans ce champ d'apprentissage.

LES PRINCIPAUX PROBLÈMES POSÉS À L'ÉLÈVE

Ce que l'élève doit savoir faire pour progresser :

- Prendre le temps de construire une motricité spécifique de nageur, rouleur, grimpeur, navigateur, coureur qui s'oriente
- Passer d'un déplacement spontané à un déplacement choisi et en partie réfléchi dans un milieu inhabituel en construisant préalablement une carte mentale simple basée sur les éléments saillants reconnus comme tels
- Passer d'un déplacement spontané au choix d'un itinéraire mettant en jeu une motricité basée sur le couplage support – déplacement
- Passer d'un engagement volontaire dans un déplacement à un engagement dont on peut se dégager sans risque (à formuler en termes de contraintes spatiale, temporelle, mécanique, émotionnelle...)

QUELLES FINALITÉS DE L'ACTIVITÉ VÉLO À L'ÉCOLE ?

- LA PRATIQUE DE LA BICYCLETTE EST :

⇒ **UNE ACTIVITE DE DEPLACEMENT**,
donc de pilotage, ce qui suppose la maîtrise d'un engin dans un environnement pouvant être chargé d'incertitude.

⇒ **UNE ACTIVITE A FORTE COLORATION EMOTIONNELLE**,
→ où l'on prend des risques moteurs par rapport à soi même (on peut tomber...) par rapport à l'environnement (on doit respecter autrui et assurer sa sécurité personnelle en essayant au maximum de prévenir les actions d'autrui...)
→ où l'on éprouve des sensations agréables : la vitesse est à la fois source de peur et de joie.

⇒ **UNE ACTIVITE SOCIALE**
→ qui confronte l'enfant aux exigences d'une société motorisée et qui valorise la vitesse. Il s'agit d'une activité à « risques » dans laquelle il faudra faire preuve, en tant que conducteur, de qualités de citoyen respectueux des autres et de l'environnement.
→ qui correspond à un mode de déplacement « doux ». Enjeu important en tant que moyen de déplacement urbain et qui mérite être développée à l'école.

LES RESSOURCES MOBILISEES

* PSYCHOLOGIQUES :

- contrôle de soi (risque, stress, émotion) relations (rapport avec autrui : intégration de l'autre).

* PHYSIOLOGIQUES :

- force des jambes (au début de l'apprentissage, sur parcours en pente, sur terrain varié,...)
- endurance

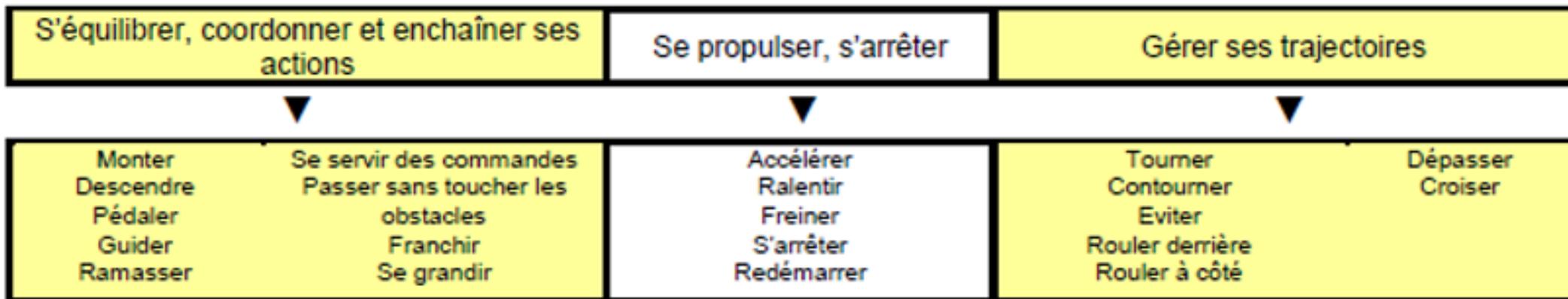
* INFORMATIONNELLES :

- capacité de prise d'information, d'anticipation vitesse de réaction.

* MOTRICES :

- dissociation bras, jambes, tête.

Ce que l'élève a à apprendre en cyclisme :



QUELQUES QUESTIONS... ?

- A quel âge doit-on porter obligatoirement un casque en tant que conducteurs ou passagers de cycle ?
 - En circulation, le conducteur et le passager d'un cycle, s'ils sont âgés de moins de douze ans, doivent être coiffés d'un casque conforme à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle. Ce casque doit être attaché.
 - La présence d'un adulte en « serre file » est-elle indispensable ?
 - *Oui ! Un adulte toujours devant le groupe et un autre derrière.*
 - Quel est le taux minimum d'encadrement pour une sortie vélo avec ses élèves ?
 - *"Jusqu'à 12 élèves, le maître de la classe plus un intervenant qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant, au-delà de 12 élèves un intervenant qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant supplémentaire pour 6 élèves ».*
- Mais le rapport suivant doit pourtant être recherché : 2 adultes pour 6 à 8 élèves !*

- Quels sont les adultes qui rentrent et comptent dans le taux d'encadrement ?
- *Enseignants (tous les enseignants), les personnes - comme les parents ou les intervenants - agréées (bénévoles ou rémunérées).*

- Quels sont selon-vous les « pré-requis » nécessaires à vos élèves avant la pratique du cyclo sur route ?
- *Maîtrise de l'équilibre, du changement de direction, du freinage, connaissance des règles essentielles relatives au code de la route. Aptitude à évoluer en groupe...*

- *Comme pour toute sortie scolaires à l'école, se référer au B.O. de 1999 : [Circulaire n°99-136 du 21/09/1999 : organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques](#)*

- Faut-il déclarer ou se signaler en Préfecture en cas de sortie sur la route avec des élèves ?
- Pas besoin en-dessous de 100 personnes au total.

UN PROJET INTERDISCIPLINAIRE

1. Croisements avec le parcours citoyen.

L'**éducation routière** et en particulier l'attestation APER : l'apprentissage du vélo doit s'accompagner d'un apprentissage des règles de sécurité dans les différents lieux de pratique, même si dans un premier temps, les élèves évoluent en milieu protégé.

L'**EMC** : respect de la sécurité et des règles, responsabilité, respect de soi et des autres, prise de risque et maîtrise de soi et de l'engin.

2. Croisements avec le parcours santé.

On pratique bien entendu une activité physique, cet enseignement contribue aux objectifs du parcours santé des élèves.

Dans le cadre d'un réel projet interdisciplinaire, les écoles peuvent participer à l'opération « **Semaine du vélo à l'école** » avec comme enjeux de favoriser le vélo comme moyen de déplacement en lien développement durable

<http://eduscol.education.fr/semaine-du-velo/>

3. Croisements avec d'autres champs disciplinaires :

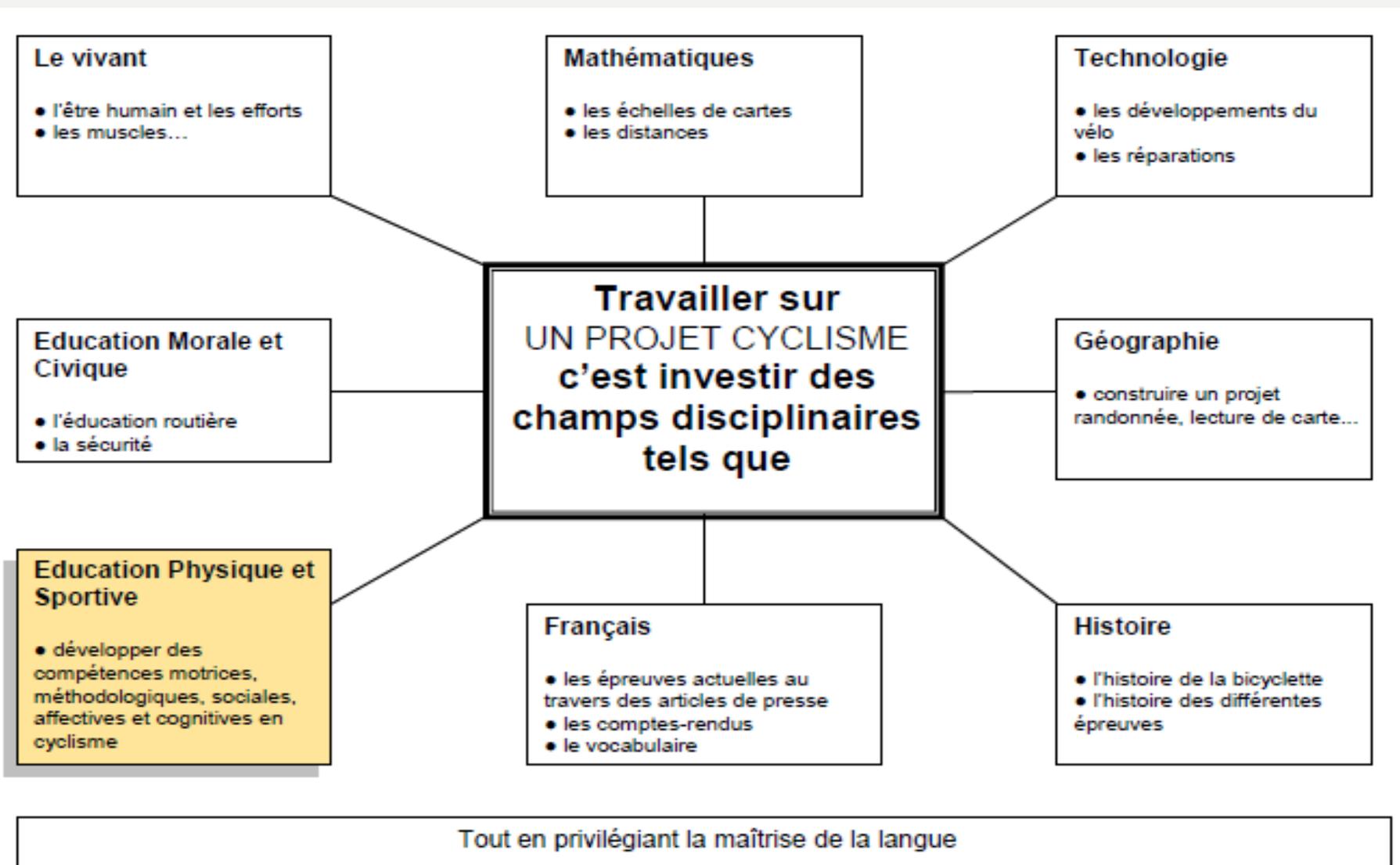
Avec **les sciences** : comprendre ainsi comment la technique façonne les corps et influe de plus en plus sur les performances sportives. « *L'apport conjoint de connaissances théoriques et pratiques permet aux élèves de comprendre le fonctionnement du corps humain au plan mécanique et physiologique, pour gérer un effort.* »

+ Liens avec l'objet technologique, la modélisation et la schématisation, la description... Des ressources LAMAP sont par exemple intéressantes à appréhender avec les élèves (cf ressources).

La **langue française** : développement de compétences langagières, par exemple, en élargissant le répertoire lexical des élèves, en favorisant les situations de communication (langage oral, mais le langage écrit peut aussi être investi !).

- **Les mathématiques** : en articulant le concret et l'abstrait, des compétences travaillées donnent du sens à des notions mathématiques (échelle, distance, vitesse, proportionnalité ...). De même, la pratique du vélo est l'occasion de mettre en pratique des notions de repérage et de déplacement sur un plan ou une carte étudiés en mathématiques et en géographie.

La liste n'est pas exhaustive ! Pourquoi ne pas travailler sur l'histoire du vélo, du Tour de France... donc en faire un projet transdisciplinaire :



L'ENCADREMENT DU PROJET – LES PARTENAIRES

1. Les enseignants (et collègues ?) : *ça roule !* (ils sont réputés agréés pour l'activité concernée)

La polyvalence propre au métier de professeur des écoles lui permet d'assurer cet enseignement avec l'appui des conseillers pédagogiques de circonscription et des conseillers pédagogiques départementaux.

Si l'enseignant le souhaite, **il peut solliciter l'appui d'une personne agréée par les services de l'éducation nationale tout en conservant la responsabilité pédagogique du déroulement de l'activité.**

2. Les intervenants extérieurs : le [VTT FUN CLUB](#) :



1. Résumé

A. Cadre scolaire

1. L'intervenant extérieur dans le cadre d'une APS vient en appui de l'enseignant, il doit être agréé qu'il soit bénévole ou rémunéré par les services de l'éducation nationale, IA-Dasen.
2. Pour toute intervention rémunérée dans le cadre du SRAV (APS), l'intervenant doit être qualifié au sens du code du sport :
 1. Diplômé ou en cours de formation,
 2. Diplôme inscrit dans l'annexe II-1 du code du sport avec des conditions d'exercice spécifiant l'encadrement du vélo ou dans le champ du multi sports qui l'inclue,
 3. Etre détenteur d'une carte professionnelle en cours de validité.
3. Les intervenants titulaires d'une carte professionnelle en cours de validité et les fonctionnaires agissant dans l'exercice des missions prévues par leur statut particulier sont réputés agréés pour l'activité concernée
4. La délivrance de l'agrément n'emporte pas autorisation à intervenir sur le temps scolaire. Nul intervenant agréé ne peut se prévaloir de l'agrément pour demander à intervenir sur le temps scolaire sans l'autorisation préalable du directeur d'école.

Circulaire interministérielle NOR : MENE1717944C n° 2017-116 du 6-10-2017 MEN - DGESCO B3-3 - MS
<https://www.education.gouv.fr/bc/17/Habdo34/MENE1717944C.htm>



=> Activité à encadrement renforcé lors de sorties en dehors de l'enceinte de l'école.

=> Dès qu'une APSA est pratiquée sous la responsabilité de l'éducation nationale, elle est considérée comme une activité d'enseignement.

L'enseignant veille à ce que les intervenants soient associés à la préparation de l'activité et à ce que les objectifs de la séance leur soient présentés. En cas de difficulté, il peut interrompre la séance à tout moment et en informer le directeur d'école ainsi que le conseiller pédagogique de circonscription.

Dans la convention départementale :

- × L'intervenant extérieur apporte une compétence technique complémentaire à la compétence pédagogique de l'enseignant et ne doit pas se substituer à ce dernier.
- × L'intervenant qui se voit confier un groupe d'élèves doit prendre les mesures urgentes qui s'imposent, dans le cadre de l'organisation générale arrêtée par l'enseignant, pour assurer la sécurité des élèves.

3. Les intervenants bénévoles : les parents, grands-parents... Ce n'est pas un accompagnateur, qui lui ne peut pas se retrouver seul avec un élève !

Il doit suivre un stage d'agrément...

POUR RÉSUMER, LES RECOMMANDATIONS EN TERMES D'ENCADREMENT :

En terrain adapté et protégé, hors des voies publiques, la cour de l'école, il n'y a pas obligation d'un encadrement renforcé. La présence d'un intervenant peut cependant être utile.

- **Sur chemin et dans les parcs** : obligation d'un encadrement renforcé.
En élémentaire, au minimum : le maître + 1 adulte agréé jusqu'à 24 élèves
- le maître + 2 adultes agréés de 25 à 36 élèves
- dans tous les cas où cela s'avère nécessaire (compétence limitée, itinéraire, organisation en plusieurs groupes...) l'enseignant doit faire appel à plusieurs intervenants qualifiés et agréés.

Sur la voie publique

Encadrement renforcé dérogatoire. Au minimum :

- le maître + 1 intervenant agréé pour 12 élèves
- 1 intervenant agréé supplémentaire par fraction de 6 au-delà de 12 élèves.

Lors de ce type de déplacement, il est recommandé de constituer des groupes de 6 élèves et de privilégier les élèves d'âge CM.

LES AGRÉMENTS ET LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES

Les intervenants extérieurs doivent être agréés par l'IA-Dasen, **qu'ils interviennent en tant que professionnels ou en tant que bénévoles**. L'agrément est délivré après vérification des compétences dites techniques et de l'honorabilité de l'intervenant.

Ils peuvent être amenés à prendre en charge un groupe d'élèves.

Un stage d'agrément pour des parents qui pourraient vite intervenir ?

=> Une crainte sur certaines écoles : que peu de parents y participent ou soient volontaires...

Accompagnateurs bénévoles
en cyclisme



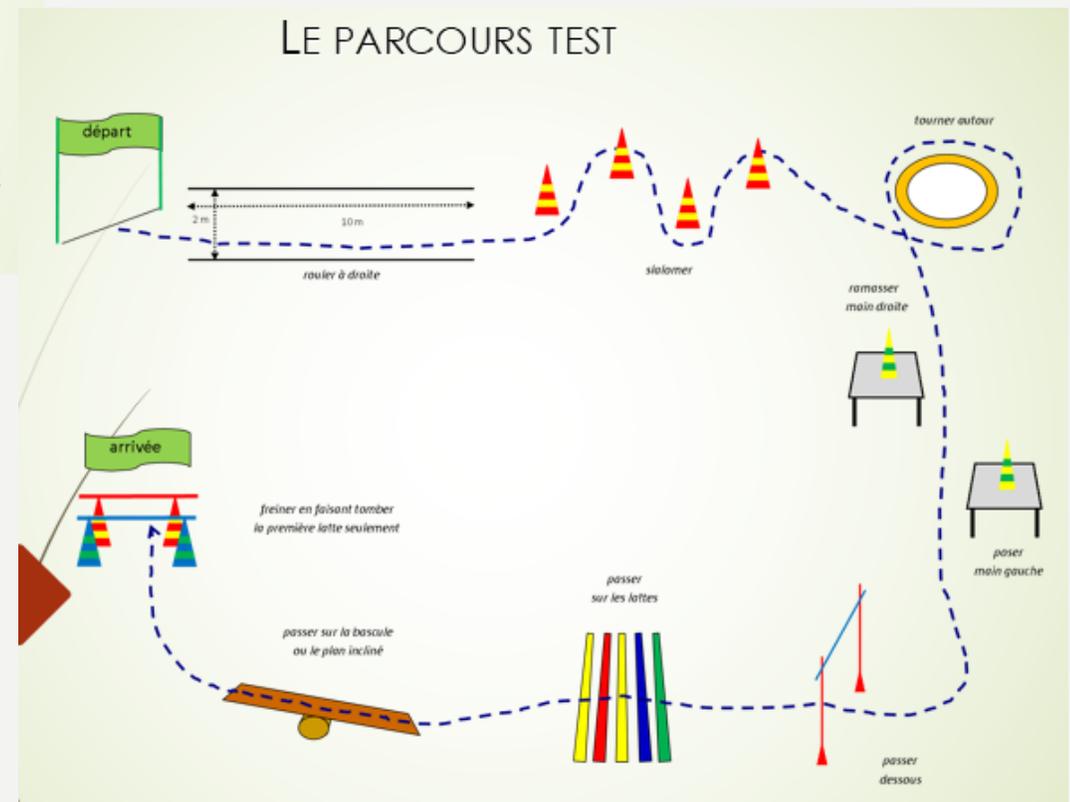
ACCOMPAGNATEUR EN CYCLISME

- ✓ Savoir faire du vélo
- ✓ Connaître le projet de l'enseignant
- ✓ Connaître son rôle
 - * les élèves
 - * Les consignes
 - * Les interventions
 - * Les règles de sécurité
 - * Connaître, respecter et faire respecter le code de la route
 - * Les erreurs à ne pas commettre

L'agrément se compose d'une invitation, d'une partie théorique et d'une partie pratique.
Le directeur saisit les demandes d'agrément, les envoie au CPC qui les transmet à la DSDEN avec le projet pédagogique.

! Code de la route

Si le groupe compte plus de 10 personnes, scindez-le... !



Se mettre d'accord sur des consignes communes :
gagner en communication et en attention durant les trajets !

LES CONSIGNES

RALENTIR, STOP

LEVER LE BRAS VERTICALEMENT

GAUCHE, DROITE

LEVER LE BRAS HORIZONTALEMENT

OBSTACLE

REMUER LA MAIN DERRIÈRE LA SELLE

DANGER (NOMMER LE DANGER)

TENDRE LE BRAS VERS L'OBSTACLE EN POINTANT DU DOIGT

ROULER

DÉPLIER L'AVANT-BRAS DU HAUT À L'HORIZONTAL

SERRER À DROITE

GESTE DE POUSSÉE

L'APER

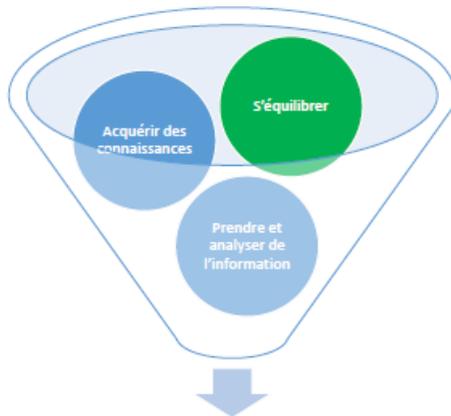
- L'Attestation de Première Education à la Route (APER), qui fait partie des programmes scolaires de l'école primaire depuis 2002, a subi une petite rénovation.
- Une récente [circulaire](#) (n °2016-153 du 12/10/2016) fixe les nouvelles modalités.

En voici les principales :

- Il n'est pas nécessaire d'attendre la dernière année du cycle 3, autrement dit la classe de 6e, pour délivrer l'APER ; cette attestation, confirmant que les élèves ont suivi un enseignement des règles essentielles de sécurité routière, peut continuer à être délivrée en CM2.
- L'évaluation se fait de façon globale, et non plus selon une série d'objectifs fixés par cycle.
- Une attestation « papier » est désormais remise aux élèves, comme c'est le cas au collège pour les ASSR 1 et 2, passées respectivement en classe de 5e et 3e.

Dispositif de l'APER -Objectif-

Développer, dans des situations concrètes, aussi bien en milieu rural qu'urbain, son aptitude à vivre de manière autonome



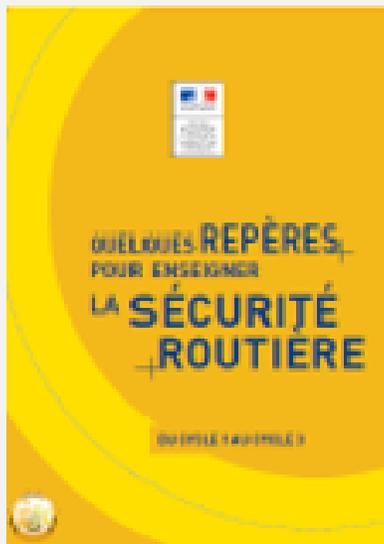
Devenir citoyen de la route à vélo à l'entrée au collège

3 catégories de compétences :

- les connaissances
- les capacités
- les attitudes

• 3 Objectifs :

- Construire et valider des compétences en tant que piéton, « rouleur », et passager.
- Acquérir des comportements responsables et adaptés afin de se protéger des dangers de la circulation.
- Apprendre à se déplacer en autonomie et en sécurité.



Cliquez sur l'image

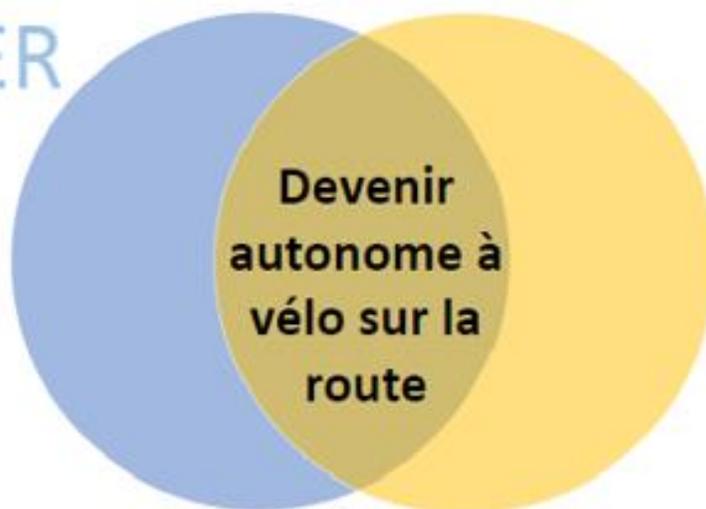
Objectif commun à l'APER « Elève rouleur » et au SRAV



Objectif commun à l'APER « Elève rouleur » et au SRAV

APER

SRAV



Eduquer à la sécurité routière : APER « rouleur »

Quand je roule...

▪ Je sais rouler prudemment sur le trottoir et les espaces piétons.							
▪ Je roule dans l'espace de circulation correspondant à l'engin que j'utilise.							
▪ Je contrôle ma vitesse, mon équilibre, ma trajectoire.							
▪ Je sais rouler en tenant compte des autres.							
▪ Je sais rouler en groupe.							
▪ Je demande et j'utilise les équipements de protection.							
▪ Je vérifie et j'utilise les équipements.							
▪ Je vérifie les organes de sécurité de l'engin.							

Je connais les règles du code de la route :

▪ Je connais les espaces de circulation où je ne dois pas rouler.							
▪ Je sais rouler à droite.							
▪ Je connais la signification de la signalisation (feux et panneaux).							
▪ Je connais l'ordre de passage aux intersections.							
▪ Je signale à temps mes intentions de changement de direction.							
▪ Je respecte ces règles du code de la route.							

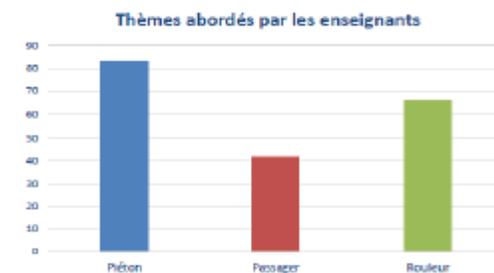
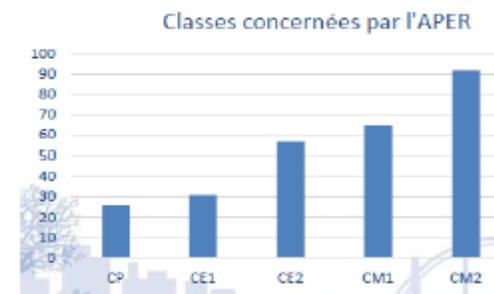
CONSTAT D'UNE ÉTUDE : QASPER*

*

QASPER 2017 = QUALITÉ DE L'ATTESTATION SCOLAIRE DE PREMIÈRE EDUCATION À LA ROUTE

Constats de l'étude QASPER

- Un enseignement majoritairement réservé au cycle 3
- Des axes inégalement travaillés
- 60% des écoles délivrent l'APER à la fin de la scolarité
- Une action continue a plus d'effets sur la perception des risques par les élèves que des actions ponctuelles.
- Lieux de pratique classe > cour > rue > route



L'A.P.E.R. SUR LES 3 CYCLES : rendre l'élève acteur

Préconisations

- Travailler de manière égale les trois axes du dispositif
- Envisager une programmation d'école dès le cycle 1 permettant un apprentissage continu et progressif sur l'ensemble des classes de l'école primaire
- Valider en milieu réel les compétences visant l'autonomie des élèves à l'issue de leur parcours de formation → pour le cycle 1 , nécessité de mettre les élèves dans des taches complexes relevant de la prise d'information et des équilibres pour leur permettre de comprendre leurs besoins en apprentissage

REVENONS-EN A NOTRE PROJET...

CALENDRIER ET PROJETS PEDAGOGIQUES

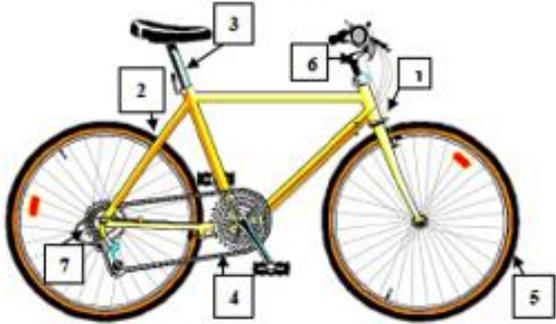
En amont	<p>Mobiliser les acteurs sur le projet (communauté éducative, parents, partenaires, intervenants).</p> <p>Préparer matériellement le cycle – connaître les besoins et l'état du matériel à disposition. Sensibilisation à l'entretien de leur vélo grâce à un "contrôle technique".</p> <p>⇒ Anticiper les venues à l'école en vélo.</p> <p>⇒ Possibilité de faire appel à l'association <u>Cyclominus</u> ?</p>
Séance 1 (septembre – octobre)	<p>Présentation de l'intervenant, du projet.</p> <p>Mise en place matérielle et des premières règles de sécurité.</p> <p>Utilisation de la fiche de vérification du matériel et mise en place du lexique technique, sécuritaire.</p> <p>En classe, puis dans la cour.</p>
Séances 2, 3, 4 et 5 (septembre – octobre)	<p>Test de validation des premières compétences : parcours test.</p> <p>Mises en place d'ateliers (en lien avec un livret d'autoévaluation ?) :</p> <p>⇒ perfectionner leurs compétences dans la manipulation de leur vélo grâce à la mise en place d'ateliers portant sur les 3 grands thèmes : propulsion, équilibre, trajectoire.</p> <p>Travail en parallèle sur les compétences utiles aux déplacements sur route au niveau des connaissances à avoir (sécurité routière) et des comportements et habiletés à développer.</p> <p>Classe, cour, Parc Richard <u>Pouille</u>, pistes de Callot ?</p>

Période 1 : où en sommes-nous ?
Où en êtes-vous ?

A vous la parole...

LE MATERIEL : Y ASSOCIER LES ÉLÈVES !

chaîne et dérailleur	De
freins	• • • •
guidon	• •
pneus	•
selle	• •
vis et écrous	•
avertisseur	•
éclairage	Ob • • • •
dispositif réfléchissant	• • •

Son vélo	Son casque																								
 <p>Bilan de l'état du vélo :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Je vérifie avec un camarade</th> <th>Bon état</th> <th>Problème constaté</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Etat des freins à l'avant (poignée, câble, gâmes, mâchoires, patins...) 1</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Etat des freins à l'arrière (poignée, câble, gâmes, mâchoires, patins...) 2</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Selle (tige et fixations) 3</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Pédalier et chaîne (vérifier le jeu, écrous desserrés, dents cassées, plateau voilé) 4</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Etat des pneus, des roues, des rayons, jante voilée... 5</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Guidon et fourche 6</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Dérailleur, vitesses (est-ce que le dérailleur touche les rayons, puis-je passer toutes les vitesses ?) 7</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Je vérifie avec un camarade	Bon état	Problème constaté	Etat des freins à l'avant (poignée, câble, gâmes, mâchoires, patins...) 1			Etat des freins à l'arrière (poignée, câble, gâmes, mâchoires, patins...) 2			Selle (tige et fixations) 3			Pédalier et chaîne (vérifier le jeu, écrous desserrés, dents cassées, plateau voilé) 4			Etat des pneus, des roues, des rayons, jante voilée... 5			Guidon et fourche 6			Dérailleur, vitesses (est-ce que le dérailleur touche les rayons, puis-je passer toutes les vitesses ?) 7			 <p>Les points à vérifier :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le casque doit couvrir le haut de ton front, avec un espace d'environ deux doigts entre le casque et la ligne des sourcils. 2. Les sangles en forme de V autour des oreilles doivent se joindre juste sous ton lobe d'oreille. 3. Tu dois pouvoir insérer un doigt, pas plus, entre ton menton et la courroie jugulaire. 4. Le casque ne doit pas glisser sur ta nuque ou sur tes yeux quand la jugulaire est attachée. Pour vérifier, secoue la tête de droite à gauche et de haut en bas : ton casque ne doit pas bouger. 5. Enfin, tu ne dois rien porter sous ton casque: ni casquette, ni barrettes, car cela en modifie l'ajustement. Les queues de cheval doivent être attachées à la base du cou.
Je vérifie avec un camarade	Bon état	Problème constaté																							
Etat des freins à l'avant (poignée, câble, gâmes, mâchoires, patins...) 1																									
Etat des freins à l'arrière (poignée, câble, gâmes, mâchoires, patins...) 2																									
Selle (tige et fixations) 3																									
Pédalier et chaîne (vérifier le jeu, écrous desserrés, dents cassées, plateau voilé) 4																									
Etat des pneus, des roues, des rayons, jante voilée... 5																									
Guidon et fourche 6																									
Dérailleur, vitesses (est-ce que le dérailleur touche les rayons, puis-je passer toutes les vitesses ?) 7																									

ÉQUIPEMENTS À VÉLO

OBLIGATOIRES

RECOMMANDÉS



- Le point matériel et sur l'engagement des élèves et des parents de la classe
- Début des interventions de l'enseignant avec la classe (explications, lexique, interdisciplinarité, EMC, APER...).
- Début des interventions avec le VTT FUN Club (attention aux horaires)
- Les interventions de l'association Cyclominus
- Des séances en classes, utilisation du livret SRAV et auto-évaluation
- Réaliser un stage d'agrément
- Aller dans un parc (comment ?) ou au collège Callot

OUI, MAIS POUR LES ÉLÈVES « NON ROULEURS » ?

Pour entrer dans les apprentissages, l'élève doit comprendre que la vitesse lui permettra de maintenir un équilibre.

Pour cela, proposer **les 3 étapes suivantes** (passer à l'autre étape quand les compétences de la précédente sont maîtrisées):

1- Un déplacement en draisienne (deux pieds au sol, sans utiliser les pédales).

2- Effectuer le même déplacement avec un pied sur la pédale en conservant la vitesse et donc l'équilibre.

3- Mettre les deux pieds sur les pédales. Et s'associer aux parents...

=> **Posture à travailler : regard au loin, bras tendus (permettant de prendre des informations en cas de danger) et utilisation du frein à main (pas de freinage avec les pieds).**

LE PROJET CALLOT :

Les pistes du collège Callot :

- Un parcours de 1 km assez technique (fléchage b)
- Pistes sécurité routière
- Piste trial
- Matériel vélo – réparation





DES PROJETS... ET DES PARRAINS !

- 2 octobre 2021 : inauguration de la "place Marie Marvingt" (le parvis du Vélodrome côté Made in France) => pionnière de l'aviation, sportive, journaliste... (1875-1963 à Laxou).
- Inauguration des pistes de Callot
- Un parrain et une marraine : Christophe Mengin et Coline Clausure :



GESTION DU MATÉRIEL ? STOCKAGE ? PRÊTS DE VÉLOS ? ENTRETIEN ?

=> PARTENARIAT VILLE-ASSOCIATION « CYCLOMANIAK / CYCLOMINUS »

=> COMMENT GÉRER LES VÉLOS DANS L'ÉCOLE ?

=> COMMENT BÉNÉFICIER DE VÉLOS EN PRÊT ?

Et enfin, les sorties...

Avant la sortie - ORGANISATION DE L'ACTIVITE :

- Reconnaissance préalable du parcours par l'encadrement.
- Choix d'un parcours adapté, évitant les axes à grande circulation, les routes sinueuses et les fortes pentes. Les parcours ou itinéraires doivent correspondre aux possibilités motrices et physiologiques des élèves et avoir fait l'objet d'une reconnaissance préalable.
- Détermination de l'itinéraire, repérage des sites et des points remarquables.
- S'informer des conditions météorologiques pour le jour concerné.
- Chaque adulte doit l'avoir en sa possession ainsi que les numéros téléphoniques utiles au déclenchement des secours.

- Vérifier le matériel collectif et le bon fonctionnement des vélos.
- Prévoir des haltes de repos échelonnées sur le circuit.
- Prévoir des solutions de repli en cas d'imprévu selon la position où l'on se trouve sur le circuit.
- Informer les intervenants sur la conduite à tenir en cas d'accident.
- La possession d'un téléphone portable est préconisée (par groupe) sans être obligatoire.

Le jour du départ :

Chaque adulte fait une vérification rapide sur :

- trousse à pharmacie et nécessaire à réparation
- N° de téléphones utiles (école, portables),
- l'état des bicyclettes,
- tenue des enfants adaptée,
- La présence de casques bien ajustés,
- rappel de l'itinéraire et des consignes aux points délicats
- organise le groupe (prénoms des enfants, désigne le meneur, prévoit les permutations),
- rappelle les consignes de base et celles qui permettent d'établir la communication en roulant.

- La préparation des groupes
- Vous demandez aux élèves de votre groupe de se ranger calmement pour le départ. En relation avec l'enseignant, l'ordre du groupe est décidé avant le départ et pourra évoluer au cours de la sortie selon l'état de fatigue, la difficulté du parcours, la météo...
- **La classe est prête, les enfants piaffent d'impatience, « ROULEZ ! »**

Le départ

- C'est un moment très important et délicat qu'il faut négocier avec douceur pour canaliser l'enthousiasme des enfants et les maintenir très attentifs aux consignes.

Pendant le parcours

- Les groupes vont rouler **à vue** le plus régulièrement possible.
- Si un problème se pose : **soit** le groupe s'arrête en entier, **soit** l'accompagnateur arrière prend en charge l'élève ... et le groupe s'arrête un peu plus loin pour les attendre sur un site protégé.

Le retour à l'école

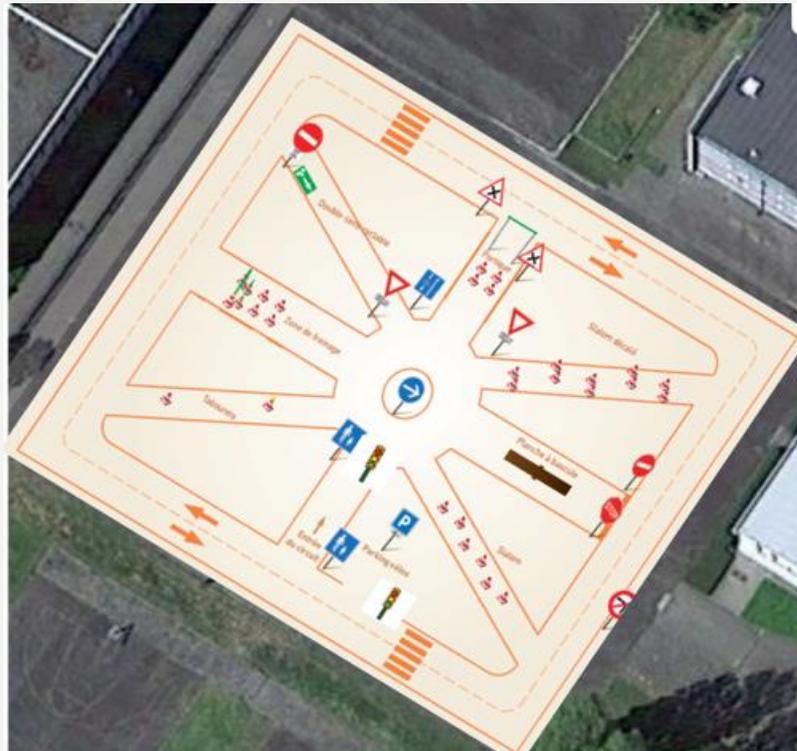
- A l'approche du but, les enfants oublient vite leur fatigue. Leur attention baisse et la tension monte.



A NOUS DE ROULER ! – MISE EN PRATIQUE



DIRECTION CALLOT



PEDAGOGIQUEMENT, LE SRAV :

⇒ *S'approprier des documents pédagogiques pour concevoir et mettre en œuvres des modules d'apprentissages visant à permettre aux élèves d'apprendre à rouler à vélo.*

- **Socle commun du SRAV :**

- https://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/srav_soclecommun_v5-2.pdf

- Il consiste à favoriser à l'apprentissage du vélo, chez les enfants âgés de 6 à 11 ans, pour une pratique plus sécurisée.
- À l'horizon 2022, la généralisation du dispositif doit permettre aux jeunes entrants au collège de maîtriser la pratique du vélo de manière autonome et dans les conditions réelles de circulation.
- L'apprentissage du vélo trouve ainsi une place à part entière dans le continuum de sécurité routière afin que les enfants puissent acquérir une réelle autonomie à vélo pour leur entrée au collège.

SAVOIR ROULER À VÉLO (SRAV) ET DES RESSOURCES POUR LES CLASSES

Quoi ?

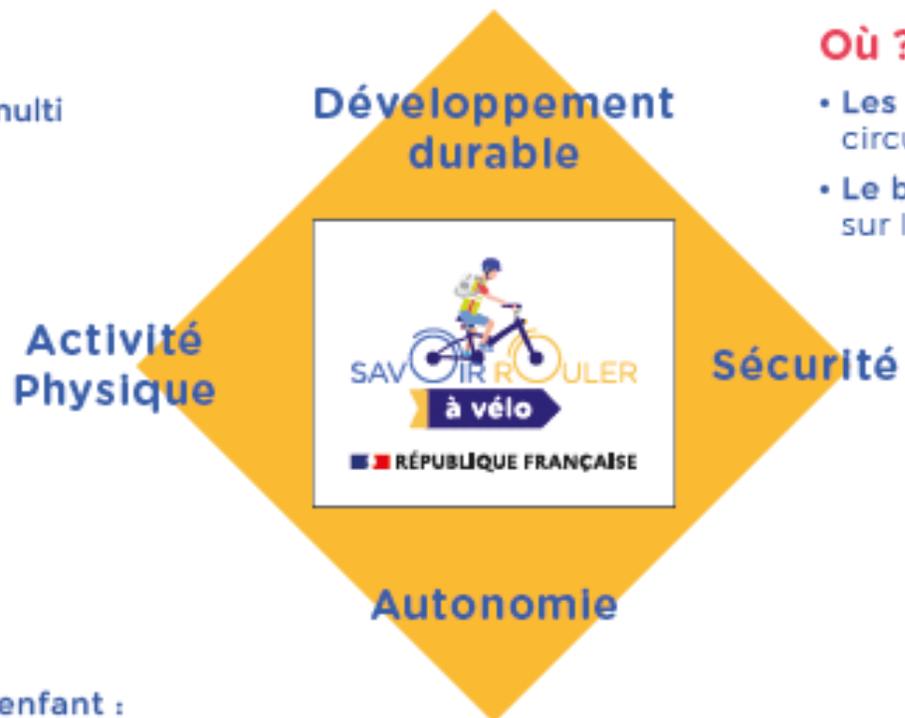
- Un programme interministériel et multi partenarial
- 10h de formation
- 3 blocs d'apprentissage :
 - Bloc 1 « savoir pédaler »
 - Bloc 2 « savoir circuler »
 - Bloc 3 « savoir rouler »

Pour qui ?

Les enfants de 6 à 11 ans.

Quand ?

Dans tous les temps de la vie de l'enfant : scolaire, périscolaire, extra-scolaire.



Où ?

- Les blocs 1 et 2 : en milieu sécurisé (sans circulation)
- Le bloc 3 : en condition réelle de circulation sur la voie publique.

Par qui ?

Des intervenants issus du réseau de partenaires Savoir Rouler à Vélo, enseignants de l'Education Nationale, des ETAPS¹, des **Animateurs Jeunesse**.

Comment ?

De façon échelonnée ou plus concentrée :

Exemple scolaire :

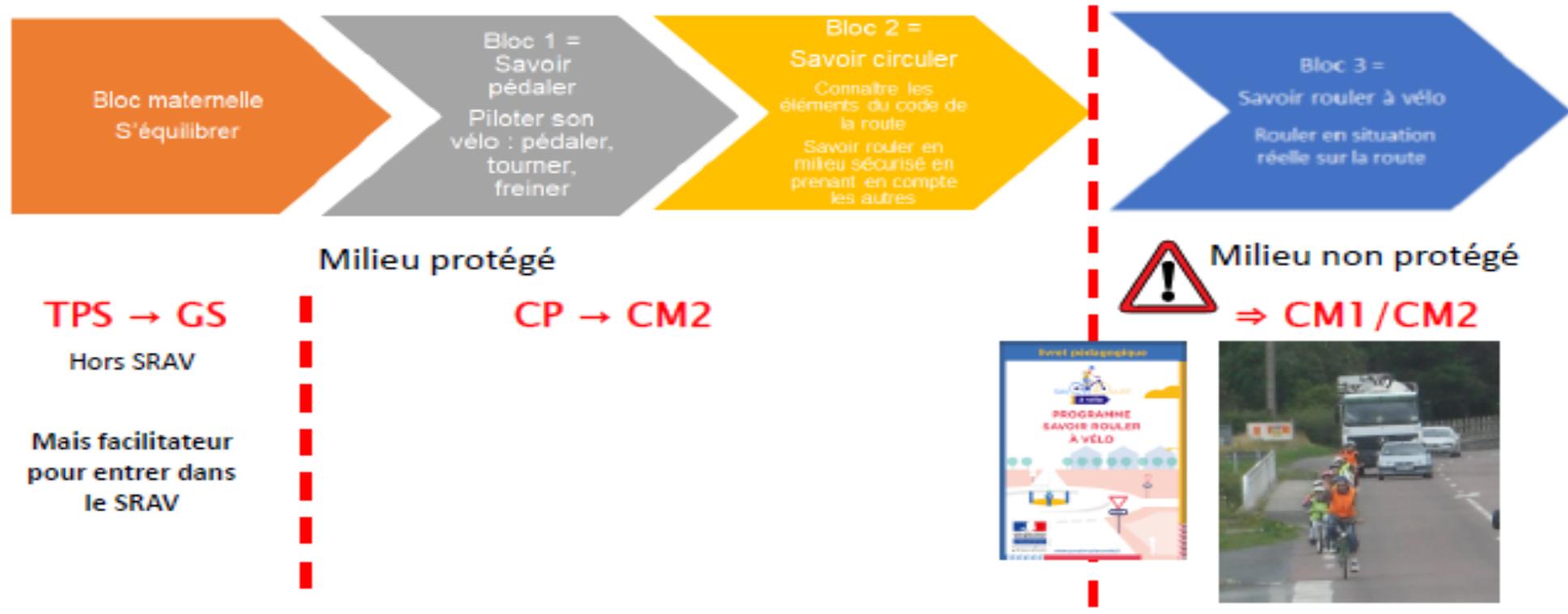
6 semaines avec 6 à 7 séances d'1h30

Exemple périscolaire :

3 à 4 mercredis dédiés au SRAV.

¹ éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives

Devenir citoyen de la route à vélo : un parcours d'apprentissage progressif



Les étapes de validation, en 3 trois étapes :

- **Savoir pédaler** : maîtriser les fondamentaux du vélo (acquérir un bon équilibre et apprendre à conduire et piloter son vélo correctement : pédaler, tourner, freiner) ;
- **Savoir circuler** : découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé (savoir rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction et découvrir les panneaux du Code de la route) ;
- **Savoir rouler à vélo** : circuler en situation réelle (apprendre à rouler en autonomie).

DES LIENS SRAV :



**Le socle commun
du savoir rouler à
vélo**



Descriptif du SRAV



**Livret pédagogique
du SRAV**

[Ressources pour travailler, préparer du côté des parents](#)

[Ressources pour les enseignants](#)

LE SRAV : MISE EN ŒUVRE – PROPOSITIONS CPD 93

Les activités proposées pour chaque séance pourront être menées sous forme d'ateliers. Les ateliers peuvent eux-mêmes être dédoublés avec un minimum de 6 vélos pour 24 élèves.

Elles peuvent en fin de séance faire l'objet d'un enchaînement.

Le retour au parcours de référence à la fin de chaque séance se fera en fonction du temps et de l'appréciation de l'enseignant.

-  Bloc 0 - se préparer et s'équilibrer
-  Bloc 1 - savoir pédaler - les fondamentaux
-  Bloc 2 - savoir circuler avec les autres
-  Bloc 3 - savoir circuler en situation réelle

- **Le bloc 1 : Maîtriser les fondamentaux du vélo.** Il s'agit d'acquérir un bon équilibre et d'apprendre à conduire et piloter son vélo correctement : pédaler, tourner, freiner.

- Le parcours ou situation de référence du bloc 1 => savoir pédaler

Le bloc 1 => savoir pédaler avec 8 séances avec à chaque fois 3 fiches activités (2 activités sont proposées d'une séance à l'autre et une nouvelle activité est proposée à chaque séance) + le parcours ou situation de référence du bloc 1 => savoir pédaler

-  SRAV_S1 et 2_parcours simple slaloms.pdf
-  SRAV_S1_conduire ligne droite.pdf
-  SRAV_S1_démarrer un pied au sol.pdf
-  SRAV_S2 3 et 4_rouler en enlevant appui....
-  SRAV_S2 et 3_ralentir freiner s'arrêter.pdf
-  SRAV_S3 4 et 5_rouler couler étroit.pdf
-  SRAV_S4 5 et 6_prendre des informations....
-  SRAV_S5 6 et 7_virage à 90°.pdf
-  SRAV_S6 et 7_franchir un obstacle.pdf
-  SRAV_S7_changer ses vitesses.pdf

bloc 1 : savoir pédaler	
validation par l'intervenant :	
Être capable de mettre son casque et de le régler	<input type="checkbox"/>
Être capable de nommer les éléments simples d'un vélo (cadre, potence, guidon, roues, fourche, dérailleurs, freins, pédales, selle)	<input type="checkbox"/>
Être capable d'identifier les éléments de sécurité du vélo (éclairage, freins, catadioptrés, sonnette)	<input type="checkbox"/>
Être capable de vérifier le bon fonctionnement de certains éléments du vélo (les freins, le serrage de la potence, le serrage et le réglage de la selle, la pression des pneus, le serrage des roues)	<input type="checkbox"/>
Être capable de maîtriser les fondamentaux	<input type="checkbox"/>
Monter et descendre de son vélo à l'arrêt	<input type="checkbox"/>
Démarrer un pied au sol	<input type="checkbox"/>
Conduire son vélo en ligne droite	<input type="checkbox"/>
Conduire son vélo sur un parcours avec un slalom simple	<input type="checkbox"/>
Ralentir, freiner et s'arrêter dans une zone délimitée	<input type="checkbox"/>
Rouler en enlevant un appui (une main ou un pied)	<input type="checkbox"/>
Rouler dans un couloir étroit (30 cm sur 10m) en position «cavalier»	<input type="checkbox"/>
Prendre des informations en roulant	<input type="checkbox"/>
Être capable d'effectuer un virage à 90°	<input type="checkbox"/>
Franchir un petit obstacle	<input type="checkbox"/>
Changer ses vitesses	<input type="checkbox"/>



www.savoirroulervelo.fr

COMPÉTENCES :

ROULER
EN ENLEVANT UN APPUI
(UNE MAIN OU UN PIED)

Description de la situation

▲ Une douzaine d'enfants évoluent sur un terrain rectangulaire (type terrain de basket-ball ou handball), 4 cônes sont posés aux 4 coins.



Sources : Fédération Française de Cyclisme

Consignes

▲ Au signal de l'intervenant précédé par « Jacques a dit », et seulement à cette condition, l'enfant exécute le commandement :

- Jacques a dit « lève une main »
- Jacques a dit « lève un pied »
- Jacques a dit « lève le pied droit »

Comportements attendus

- ▲ L'enfant garde son équilibre et sa trajectoire lorsqu'il enlève un appui.
- ▲ Il/Elle utilise tout l'espace
- ▲ Il/Elle varie l'appui qu'il lève.

Variante

- ▲ Enchaîner rapidement les commandements.
- ▲ Demander aux enfants d'énoncer le commandement chacun à leur tour.

Le bloc 2 => savoir circuler : Découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé. Il s'agit de savoir rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction, et découvrir les panneaux du code de la route.

- Articulation des 4 éléments suivants (cf fiches bloc 2) : apprentissages des panneaux de circulation, adapter son déplacement en fonction des autres usagers, faire connaître sa direction, identifier les changements de direction des autres, rouler en groupe, parcours code de la route / sécurité routière.

 B2 adapter.pdf

 B2 Code.pdf

 B2 direction.pdf

 B2 panneaux.pdf

bloc 2 : savoir circuler

validation par l'intervenant :

Être capable d'identifier les espaces de circulation adaptés aux vélos

Être capable de circuler en respectant le code de la route et reconnaître les principaux panneaux de signalisation

Rouler en respectant le code de la route mis en place sur le parcours

Identifier les principaux panneaux signalétiques (stop, céder le passage...)

Être capable de rouler en tenant compte des autres cyclistes et des piétons

Adapter son déplacement en fonction des autres usagers de la route

Être capable de communiquer avec les autres cyclistes et les piétons

Faire connaître sa direction, identifier les changements de direction des autres cyclistes

bloc 3 : savoir rouler à vélo

validation par l'intervenant :

Être capable d'identifier les espaces de circulation adaptés aux vélos

Emprunter la piste ou bande cyclable

Ne rouler pas sur les trottoirs

Être capable de circuler en respectant le code de la route

Être capable de circuler en tenant compte des autres usagers de l'espace public et de la route

Être capable de rouler à droite sur la voie publique

Être capable de rouler en groupe

Être capable de prendre sa place sur la chaussée, notamment dans les giratoires, et dans toutes les intersections

Le bloc 3 : savoir circuler : Circuler en situation réelle. Il s'agit d'apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique et à s'appropriier les différents espaces de pratique.

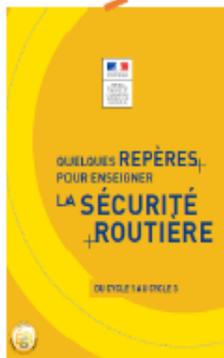
La validation de ce dernier bloc se fera lors d'une sortie à vélo en situation réelle.

Aborder une sortie vélo, en situation réelle, sur la voie publique, en groupe ou individuellement.

Où retrouver le Savoir Rouler A Vélo dans l'APER « Elève rouleur » ?

OBJECTIFS	
Savoir rouler à vélo	APER « Elève rouleur »
<ul style="list-style-type: none"> Apprendre aux enfants l'usage du déplacement à vélo pour leur permettre de maîtriser, à l'entrée au collège, la pratique autonome et sécurisée dans l'espace public. 	<ul style="list-style-type: none"> Conduire un engin adapté et bien entretenu dans des espaces appropriés, en maîtrisant sa conduite, en tenant compte des autres, dans le respect des règles du code de la route. Connaître et respecter les règles essentielles du code de la route.

Compétences APER Elève rouleur	BLOC 1 Milieu protégé	BLOC 2 Milieu protégé	BLOC 3 Milieu non protégé
Identifier quelques panneaux de signalisation		<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître les principaux panneaux de signalisation (Identifier les principaux panneaux signalétiques) 	
Connaître leur signification			
Savoir utiliser et ajuster l'équipement de protection individuelle	<ul style="list-style-type: none"> Etre capable de mettre son casque et de le régler 		
Savoir contrôler, régler les organes de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Etre capable de nommer les éléments simples d'un vélo (cadre, potence, guidon, roues, fourche, dérailleurs, freins, pédales, selles) 		
	<ul style="list-style-type: none"> Etre capable d'identifier les éléments de sécurité du vélo (éclairage, freins, catadioptrés, sonnette, pneus) 		
	<ul style="list-style-type: none"> Etre capable de vérifier le bon fonctionnement de certains éléments du vélo (les freins, le serrage de la potence, le serrage et le réglage de la selle, la pression des pneus, le serrage des roues) 		



ATTESTATION

PROGRAMME Savoir Rouler à Vélo



www.savoirroulervelo.fr



Programme piloté par le ministère chargé des Sports



PRENOM _____

NOM _____

a réalisé le Programme **Savoir Rouler à Vélo**

Lieu : _____

Attestation N° _____

Délivrée par : _____

Le _____

Signature et/ou tampon

LE CALENDRIER DES INTERVENTIONS ET DES SORTIES

<p>Séances 6 et 7 (octobre séance 6 – 3^{ème} trimestre séance 7)</p>	<p>Pistes de Callot : déplacements à pieds, en bus, en vélo ? Sortie courte sur route. Retravailler quelques temps dans la cour avant de ressortir sur la route. <u>Réaliser un check-up des vélos et du matériel.</u></p> <p>⇒ Vérifier capacités des élèves circuler en petits groupes, et en file indienne mais aussi à passer de vitesses. La difficulté du dénivelé sera l'occasion revoir comment gérer leurs efforts et travailler le passage des vitesses.</p> <p>Si déplacement vélo, compter 2 x 20 minutes environ sur les trajets aller et retour, puis deux ateliers (APER et maniabilité).</p> <p>Si non, mise en place de plusieurs ateliers.</p>
<p>Séances 8 (et au-delà) (octobre séance 6 – 3^{ème} trimestre séance 7)</p>	<p>Sortie sur route avec plusieurs possibilités ; projet de sortie de proximité :</p> <ul style="list-style-type: none">- Lors de liaison avec les collèges (Callot, Simone de Beauvoir)- Ou projet global (parc de <u>l'Embanie... ?</u>)- Projet propre à chaque école- Manifestation de fin d'année scolaire ?- Validation APER en lien avec l'APS (http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-circos/ienvandoeuvre/spip.php?article401)

LES PROJETS ... ET POUR FINIR L'ANNÉE

- - A Villers, au stade R. Bambuck, en vue de passer une journée spécifique autour du vélo (depuis le club du VTT Fun Club).
- - Une action sur Vandoeuvre autour du vélo au Vélodrome / boulevard de l'Europe ?
- - Un circuit sur des pistes cyclables autour de Nancy ?
- - P'tit Tour à Vélo USEP ?
- -Rencontres avec les sportifs de haut niveau ?

- [MATÉRIEL DE CIRCONSCRIPTION](#)

- L'évaluation du projet...

...L'ÉVALUATION (CF PROJET PÉDAGOGIQUE) ?

- L'enseignant évalue, à l'issue de ce travail, les apprentissages liés à ce type de sortie, notamment celles concernant « l'enfant rouleur » de l'APER :
 - adapter ses déplacements à différents types d'environnement (chemin, route, pistes cyclables) avec des changements de dénivelés et donc de rythme.
 - adapter ses déplacements au rythme du groupe.
 - coopérer afin d'atteindre un objectif collectif de distance parcourue : réussir à parcourir un nombre de kilomètres préétabli.
 - réaliser une performance mesurée.
 - connaître les règles du code de la route.